

COMMUNIQUÉ

CONSEIL DES PREMIERS MINISTRES DE L'ATLANTIQUE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le lundi 4 décembre 2000

Le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique a demandé au Premier ministre fédéral de tenir en janvier 2001 une réunion des premiers ministres fédéral et provinciaux sur le Programme de péréquation. Réunis en conférence téléphonique le 30 novembre, les premiers ministres des provinces de l'Atlantique se sont concentrés sur les mesures à prendre pour améliorer le Programme de péréquation. Les premiers ministres Bernard Lord, Beaton Tulk, John Hamm et Pat Binns ont souligné leur position commune et ferme quant à la nécessité de renforcer le Programme de péréquation afin que ce dernier s'acquitte de son mandat constitutionnel.

Les premiers ministres ont convenu que le Programme de péréquation est une manifestation fondamentale de l'adhésion des Canadiens aux principes de l'équité et de l'égalité des chances pour tous. Ce programme, ont-ils ajouté, traduit notre foi dans le Canada. Ils ont en outre fait valoir qu'une fédération forte et saine doit être en mesure d'assurer une grande qualité de vie à tous ses citoyens peu importe l'endroit où ils habitent. Conformément à la Constitution, le Programme de péréquation garantit à tous les Canadiens des services publics à un niveau de qualité et de fiscalité sensiblement comparables. La péréquation constitue une forme de transfert fédéral-provincial indispensable pour assurer, dans la région de l'Atlantique, la prestation de programmes fondamentaux, notamment en matière de soins de santé et d'éducation.

Les premiers ministres de l'Atlantique reconnaissent certes la valeur de l'actuel Programme de péréquation, mais ils craignent toutefois que les paiements ne soient pas répartis convenablement. En effet, ont-ils dit, même avec les paiements de péréquation, la capacité fiscale des provinces de l'Atlantique demeure en deçà de la moyenne nationale. Il faut par conséquent corriger les lacunes du Programme de péréquation afin que tous les Canadiens obtiennent des services publics équivalents et équitables à un niveau de fiscalité sensiblement comparable. Les premiers ministres ont aussi déclaré que l'amélioration du Programme de péréquation favoriserait une économie plus concurrentielle dans leur région en allégeant la pression sur les taux d'imposition. Les premiers ministres ont également affirmé que les améliorations spécifiques nécessaires sont notamment l'abolition permanente du plafond sur les paiements, l'adoption d'une norme nationale fondée sur les dix provinces et l'élargissement de l'éventail de recettes assujetties à la péréquation.

Les premiers ministres de l'Atlantique reconnaissent que leur position visant l'amélioration du Programme de péréquation recueille un appui à l'échelle du pays. À la Conférence annuelle des premiers ministres provinciaux tenue à Winnipeg en août dernier, les participants ont à l'unanimité exhorté le gouvernement fédéral à renforcer son engagement à l'égard du Programme de péréquation afin que ce dernier rencontre ses objectifs constitutionnels.

Les premiers ministres de l'Atlantique sont par ailleurs encouragés par le fait qu'à la Réunion fédérale-provinciale des premiers ministres tenue en septembre 2000, le premier ministre du Canada a promis de revoir le Programme de péréquation avec les provinces. Les premiers ministres de l'Atlantique ont de nouveau affirmé leur détermination de collaborer avec le premier ministre fédéral et leurs homologues provinciaux pour apporter des améliorations au Programme de péréquation.

Dans la foulée de leur conférence téléphonique, les premiers ministres ont envoyé une lettre conjointe au premier ministre du Canada mettant en relief l'importance que les travaux en question connaissent un aboutissement fructueux en temps opportun.

- 30 -

Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de communiquer avec :

Amanda Harpelle
Gouvernement du Nouveau-Brunswick
(506) 453-6425

Rob Batherson
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse
(902) 424-6601

Patrick Dorsey
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard
(902) 368-4400

Paula Dyke
Gouvernement de Terre-Neuve et Labrador
(709) 729-3960